

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mme Sonia KETARI LOUZIR et Mr Karim DEROUICHE.

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2016
(En Milliers de Dinars)

		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	95 019	173 313	64 413
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	135 799	118 754	77 960
Créances sur la clientèle	3	2 589 894	2 379 711	2 381 519
Portefeuille -titre commercial	4	794	794	794
Portefeuille d'investissement	5	400 312	292 422	312 151
Valeurs immobilisées	6	45 774	43 156	46 180
Autres actifs	7	61 056	38 148	47 563
TOTAL ACTIF		3 328 648	3 046 298	2 930 580
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP	8	-	110 015	25 009
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	339 360	237 456	188 512
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 256 587	2 053 436	1 958 169
Emprunts et Ressources spéciales	11	262 458	195 646	274 541
Autres passifs	12	186 936	180 049	194 230
TOTAL PASSIF		3 045 341	2 776 602	2 640 461
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		100 008	100 008	100 008
Réserves		167 966	156 622	156 622
Autres capitaux propres		102	184	143
Modification comptable		-	-	1 410
Résultat de l'exercice		15 231	12 882	31 936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	283 307	269 696	290 119
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 328 648	3 046 298	2 930 580

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2016
(En Milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	14	707 915	717 364	668 927
Crédits documentaires	15	282 869	229 791	252 516
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		990 784	947 155	921 443
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16	142 527	245 099	183 042
Engagements sur titres (Participations non libérées)	17	27	27	27
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		129 832	245 126	183 069
ENGAGEMENTS REÇUS				
Garanties reçues	18	1 839 586	1 730 076	1 763 331
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		1 839 586	1 730 076	1 763 331

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2016

(En Milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits d'exploitation				
<i>bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	19	79 850	79 504	161 020
Commissions	20	23 748	21 767	43 731
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	10 589	6 376	13 020
Revenus du portefeuille d'investissement	22	9 152	6 483	16 733
Total produits d'exploitation		123 339	114 130	234 504
<i>bancaire</i>				
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	23	(37 677)	(34 676)	(69 687)
Commissions encourues		(2 040)	(1 750)	(4 424)
Total charges d'exploitation		(39 717)	(36 426)	(74 111)
<i>bancaire</i>				
PRODUIT NET BANCAIRE		83 622	77 704	160 393
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(5 100)	(5 604)	(5 873)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	695	455	199
Autres produits d'exploitation		1 505	1 234	2 813
Frais de personnel		(38 063)	(36 053)	(73 347)
Charges générales d'exploitation	26	(14 745)	(13 951)	(28 481)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(4 001)	(3 912)	(7 839)
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 913	19 873	47 865
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	27	(1)	(2)	181
Impôts sur les sociétés	28	(8 681)	(6 989)	(16 110)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		15 231	12 882	31 936
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 231	12 882	31 936
Effets des modifications comptables		-	-	1 410
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		15 231	12 882	33 346
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	0,761	0,644	1,597

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016

(En milliers de Dinars)

Note 30/06/2016 30/06/2015 30/12/2015

ACTIVITES D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	104 600	105 019	214 875
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(39 316)	(39 138)	(75 539)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	3 461	1 754	2 664
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	103	(27)	(118)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(206 556)	(88 812)	(95 409)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	297 461	36 229	(59 536)
Titres de placement / Titres de transaction	-	1 068	1 070
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(62 817)	(35 307)	(85 182)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(6 188)	3 101	4 244
Impôts sur les sociétés	(14 113)	(9 458)	(12 601)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	78 763	(25 571)	(105 532)

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	11 178	3 785	12 190
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	(89 783)	(98 698)	(113 553)
Acquisitions cessions sur immobilisations	(3 595)	(2 261)	(9 022)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(78 915)	(97 174)	(110 385)

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Augmentation / diminution ressources spéciales	(11 615)	86 616	164 284
Dividendes versés	(16 589)	(19 217)	(19 221)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	(33 617)	67 399	145 063

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice

Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE 30 (108 455) (59 178) (74 686)

1. Présentation de la Banque

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100 007 645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50,085% par BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

b- Provision collective

En application de la circulaire n° 2012-20 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24.

La provision collective constituée par la banque s'élevait, au 31 décembre 2015, à 11 006 KTND.

Une provision complémentaire de 993KDT a été dotée au cours du 1^{er} semestre 2016.

Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 Juin 2016, à 11 999 KDT.

c. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément

aux quotités minimales suivantes:

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 31 décembre 2015, s'élève à 17 260KTND.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 30 juin 2016, s'élève à 18 115KTND.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) **Titres de transaction** : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) **Titres de participation** : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) **Parts dans les entreprises associées** : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) **Parts dans les entreprises liées** : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Fonds de commerce	5%
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20%
Matériel de bureau	20%
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d’exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d’arrêté utilisé pour l’ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l’indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2016 à 10 425 KDT.

En l’absence de normes comptables spécifiques à l’évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évolué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1 Actifs

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2016 un montant de 95.019 KDT contre 173.313KDT au 30 Juin 2015 et s’analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse	20 212	21 098	20 968
Comptes ordinaires BCT	74 807	152 215	43 445
	<u>95 019</u>	<u>173 313</u>	<u>64 413</u>

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2016 un montant de 135.799 KDT contre 118.754KDT au 30 Juin 2015 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Banque de dépôts	-	-	4000
Banques non-résidentes (1)	135 783	114 285	70 458
Organismes financiers spécialisés	-	4 371	3 461
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires (2)	16	98	41
	135 799	118 754	77 960

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques non résidentes	128 502	7 281	-	-	135 783
Créances rattachées	16	-	-	-	16
	128 518	7 281	-	-	135 799

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co-entreprises	Autres	Total
ETABLISSEMENTS BANCAIRES				
Comptes Nostri	110 025	-	1 489	111 514
Prêts	24 269	-	-	24 269
Total Banques non résidentes	134 294	-	1 489	135 783
CREANCES RATTACHEES				
Créances rattachées sur les prêts	-	-	-	-
Créances rattachées sur comptes nostri	-	-	16	16
Total Créances rattachés	-	-	16	16

Note 3– Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2016 à 2.589.894KDT contre 2.379.711KDT au 30 Juin 2015 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/16</u>	<u>30/06/15</u>	<u>31/12/15</u>
Portefeuille escompte	1	2 337 693	2 114 568	2 131 941
<i>dont Activité leasing</i>		<i>143 967</i>	<i>130 702</i>	<i>141 685</i>
Comptes débiteurs de la clientèle	2	144 108	166 848	144 352
Crédits sur ressources spéciales	3	53 413	62 108	57 026
Autres crédits à la clientèle	4	211 307	191 140	206 857
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		12 411	10 059	6 163
(5) Total brut		2 758 932	2 544 723	2 546 339
Agios réservés classes 2, 3,4		(15 428)	(14 496)	(15 021)
Provisions individuelles		(141 611)	(139 359)	(138 793)
<i>dont provisions additionnelles</i>		<i>(18 115)</i>	<i>(16 921)</i>	<i>(17 260)</i>
Provision collective		(11 999)	(11 157)	(11 006)
Total des provisions	5	(153 610)	(150 516)	(149 799)
Total net	6	2 589 894	2 379 711	2 381 519

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2016 à 211.307 KDT contre un solde retraité de 191.140 KDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Créances douteuses		177 496	161 946	165 310
Valeurs impayées		25 527	21 247	32 255
Arrangements, rééchelonnements et consolidations		7 546	7 288	6 838
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise	(i)	738	659	2 454
		211 307	191 140	206 857

- (i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collective et individuelle)

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2015	149 799
Dotations sur provisions individuelles	4 604
<i>Dont provision additionnelle</i>	<i>1 021</i>
Dotations sur provision collective	993
Reprises sur provision	(1 786)
Provisions au 30 Juin 2016	153 610

- (6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 juin 2016 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 566 747
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	192 185
Engagement Total Brut	2 758 932
<i>Agios réservés sur créances classées</i>	(15 428)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	2 743 504
<i>Total provisions individuelles</i>	(141 611)
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 601 893
<i>Provision collective</i>	(11 999)
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 589 894

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon la classification se présente comme suit au 30 Juin 2016 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 566 747
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	383 521
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	192 185
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	3 636
Engagement Total Brut	3 146 089
<i>Total Agios réservés sur créances classées</i>	(15 428)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 130 661
<i>Provisions individuelles BILAN</i>	(141 611)

<i>Provisions individuelles Hors Bilan</i>	(1 572)
Total provisions individuelles	(143 183)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	2 987 478
<i>Provision collective</i>	(11 999)
Total des engagements nets d'agios et des provisions	2 975 479

Note 4– Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste est resté stable au 30 Juin 2016 avec un montant de 794 KDT et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de placement à revenu variable	794	794	794
Total	794	794	794

Note 5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2016 à 400.312 KDT contre 292.422 KDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de participation (i)	35 680	32 858	32 930
Parts dans les entreprises liées	9 052	8 994	9 024
Titres d'investissement	345 726	245 332	260 690
Titres en Portage	67	673	67
Créances rattachées aux titres d'investissement	13 600	7 627	13 288
Total brut	404 125	295 484	315 999
Provision pour dépréciations de titres	(3 813)	(3 062)	(3 848)
Total Net	400 312	292 422	312 151

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Raison Sociale	Valeur comptable au 30/06/2016 (en KDT)
EPAC COMMUNICATION	30
SEDAT	115
SIDCO-SICAR	1 648
DEFONTAINE	0
DEMURGER	120
AST	197
TAPARURA (SEACNVS)	150
SIMAC	5
IDE	3
SPPI-SICAR	0
GENIE CLIMATIQUE	1
HUILE DE MORNAG	13
EL KANAOUET	128
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
BOWDEN	5
STCT	7
FRDCM	23
TDS 'TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR'	150
SABA	3 750
Sidi OTHMEN	3 780
Yasmine	6 220
Jinene	10 000
Saouef	3 000
Tazoghane	2 000
SHNEIDER	72
NOUVELLE SOTIM	4 000
	35 680

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute 31/12/15	Créances rattachées 2015	Total au 31/12/15	Acquisitions	Cession / Rétrocession	Valeur Brute 30/06/16	Créances rattachées 2016	Total au 30/06/16	Provision 2015	Dotation 2016	Reprise 2016	Cumul Provision 2016	VCN 30/06/16
Titres d'investissement	215 048	9 336	224 384	85 036	-	300 084	10 267	310 351	-	-	-	-	310 351
Emprunt National	20 000	656	20 656	-	-	20 000	34	20 034	-	-	-	-	20 034
Titres de participations	32 930	-	32 930	4 000	(1 250)	35 680	-	35 680	1 879	-	-	1 879	33 801
Parts dans les entreprises liées	9 024	-	9 024	28	-	9 052	-	9 052	417	-	(35)	382	8 670
SICAR Fonds gérés	25 642	3 285	28 927	-	-	25 642	3 285	28 927	1 552	-	-	1 552	27 375
Participation en rétrocession	67	11	78	-	-	67	14	81	-	-	-	-	81
Total	302 711	13 288	315 999	89 064	(1 250)	390 525	13 600	404 125	3 848	-	(35)	3 813	400 312

Note 6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 45.774 KDT au 30 Juin 2016 contre 43.156 KDT au 30 Juin 2015 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Valeurs brutes en début de période	165 937	158 146	158 146
Acquisitions	3 595	2 252	9248
Cessions/Apurements	-	-	(1 457)
Valeurs brutes en fin de période	169532	160 398	165 937
Amortissements	(123 758)	(117 242)	(119 757)
Valeurs nettes en fin de période	45 774	43 156	46 180

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2016 se présente comme suit :

	Val. Brute au 31/12/15	Acquisition	Cession	Reclassements	Val. Brute au 30/06/2016	Amort au 31/12/15	Dotation/Reprise 2016	TotAmort 2016	V. Nette au 30/06/2016
Immobilisations en cours	14 576	1 435	-	(2 110)	13 901	-	-	-	13 901
Immobilisations Incorporelle	43 375	171	-	528	44 074	(41 635)	(813)	(42 448)	1 626
Agencements et aménagements	37 643	412	-	-	38 055	(28 887)	(1 089)	(29 976)	8 079
Immobilisations d'exploitation	27 793	-	-	-	27 793	(19 102)	(592)	(19 694)	8 099
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	-	783	(448)	(17)	(465)	318
Terrain	5 803	-	-	-	5 803	-	-	-	5 803
Matériel de Transport	1 919	10	-	-	1 929	(1 281)	(111)	(1 392)	537
Fonds de Commerce	1 076	-	-	-	1 076	(536)	(22)	(558)	518
Mobilier et Matériels	32 970	1567	-	1 582	36 119	(27 868)	(1358)	(29 226)	6 893
Total	165 937	3 595	-	-	169 532	(119 757)	(4 001)	(123 758)	45 774

Note 7 – Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 61.056KDT au 30 Juin 2016 contre 38.148 KDT au 30 Juin 2015 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Débiteurs divers	(i)	36 381	28 484	37 277
Comptes de régularisation	(ii)	17 646	8 327	8087
Comptes de Stock		205	127	166
Créances prises en charge par l'Etat		1 218	1 330	1 218
Charges à répartir		227	170	224
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	5 854	-	1053
		61 531	38 438	48 025
Provisions sur autres actifs		(475)	(290)	(462)
		61 056	38 148	47 563

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Prêts et avances au personnel	23 397	16 541	20 030
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	823	371	371
Retenue à la source	96	294	67
Autres débiteurs divers	12 065	11 278	16 809
	36 381	28 484	37 277

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	948	1025	824
Produits à recevoir	7 544	5 008	6 199
Compensation reçue	94	357	544
Débets à régulariser et divers	9 060	1 937	520
	17 646	8 327	8 087

(iii) Le solde du compte exigible s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes exigibles après encaissement	233 683	177 308	175 333
Portefeuille encaissement	(227 829)	(160 198)	(174 280)
	5 854	17 110	1 053

4.2 Passifs

Note 8 – Banque centrale et CCP

Le solde de ce poste est nul au 30 Juin 2016 contre 110.015 KDT au 30 juin 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	-	110 000	25 000
Dettes rattachées	-	15	9
	-	110 015	25 009

Note 9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Le solde de ce poste a atteint 339.360 KDT au 30 Juin 2016 contre 237.456 KDT au 30 Juin 2015 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Banques de dépôt	(1)	79 000	111 000	92 500
Banques non-résidentes	(2)	260 257	125 776	96 057
Organismes financiers spécialisés	(3)	315	303	212

Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	(212)	377	(257)
	339 360	237 456	188 512

1. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	79 000	111 000	92 500
	79 000	111 000	92 500

2. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes ordinaires	32 737	51 525	6 546
Emprunts au jour le jour et à terme	227 520	74 251	89 511
	260 257	125 776	96 057

3. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes ordinaires	315	279	209
Emprunt	-	24	3
	315	303	212

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co-entreprises	Autres	Total
ETABLISSEMENTS BANCAIRES				
Comptes Nostri	995	-	-	995
Compte LORO	31 682	-	59	31 742
<i>Total comptes ordinaires</i>	<i>32 677</i>	<i>-</i>	<i>59</i>	<i>32 737</i>
<i>Emprunt</i>	<i>207 520</i>	<i>-</i>	<i>99 000</i>	<i>306 520</i>
Total Banques	240 198	-	99 059	339 257
ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
Avoir en compte	-	-	314	314
Emprunt	-	-	-	-
Total Etablissement financiers	-	-	314	314
CREANCES RATTACHEES				
Créances rattachées sur les prêts	24	-	(236)	(212)
Créances rattachées sur comptes nostri	-	-	-	-
Total Créances rattachés	24	-	(236)	(212)
TOTAL GENERAL	240 222	-	99 138	339 360

Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 2.256.587 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 2.053.436 KDT au 30 Juin 2015. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes à vue	(i)	1 217 967	1 076 779	1 075 620
Comptes d'épargne	(ii)	588 605	567 611	572 223
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	313 997	228 842	197 272
DAT/BC échus non remboursés		4 936	3 332	4 240
Autres sommes dues à la clientèle		63 924	62 669	21 613
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	65 000	113 500	86 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		2158	703	1 201
		2 256 587	2 053 436	1 958 169

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Compagnies d'assurances	14 085	49 574	12 085
Entreprises publiques	167 559	106 330	91 477
Autres clientèles commerciales	329 430	270 930	336 118
Comptes de non-résidents	388 688	344 161	329 363
Clients particuliers	318 205	305 784	306 577
	1 217 967	1 076 779	1 075 620

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	504 308	486 957	491 576
Comptes d'épargne investissement		101	91	90
Comptes d'épargne logement		49 362	47 231	60 384
Autres	(b)	34 834	33 332	20 173
		588 605	567 611	572 223

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Bons de caisse	89 838	134 188	87 574
Dépôts à terme	201 595	67 924	91 545
Placements en devises	22 564	26 730	18 153
	313 997	228 842	197 272

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Entreprises étatiques	11 500	17 000	23 500
Assurance	-	-	-
Sociétés privées	53 500	78 500	62 500
Divers	-	18 000	-
	65 000	113 500	86 000

Note 11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 262.458 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 195.646 KDT au 30 Juin 2015. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunt Obligataire	40 300	30 000	46 300
Ressources Etatiques	4 929	4 910	4 853
FOPRODI	211	211	211
FONAPRA	4 718	4 699	4 642
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	35 665	43 410	39 960
Ligne PROPARCO	788	1 388	1 087
Lignes CFD	34 877	42 022	38 873
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT	9 600	9 600	9 600
Ligne BAD BCT	9 000	6 000	6 000
Fond BNPP	61 551	-	66 286
Ligne BERD	88 725	88 725	88 725
Autres fonds extérieurs	10 708	11 780	10 369
Ligne Italienne	2 265	1 577	1 935
Ligne FODEP	12	12	13
Ligne Espagnole	3 021	3 179	2 983
Ligne BEI	1 999	3 854	2 485
Ligne K F W	13	317	115
Encours FADES	248	259	256
Ligne NATIXIS	3 150	2 582	2 582
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 215	456	1 683
Total Emprunts et Ressources Spéciales	262 458	195 646	274 541

Note 12 – Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 186.936KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 180.049 KDT au 30 Juin 2015. Il s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Provisions (1)	22 924	22 359	21 739
Comptes de régularisation (2)	64 868	36 851	63 098
Créditeurs divers	99 144	103 729	109 393
Comptes exigibles après encaissement	-	17 110	-
	186 936	180 049	194 230

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	1 572	2 248	1 572
Provisions pour risques et charges	10 927	10 403	10 186
Provisions pour charges de retraites	10 425	9 708	9 981
	22 924	22 359	21 739

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges à payer	26 173	23 125	27 930
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2966	654	388
Crédits à régulariser et divers	35 729	13 072	34 780
	64 868	36 851	63 098

4.3 Capitaux propres

Note 13 – Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2016, le capital social s'élève à 100.008 KDT composé de 20.001.529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 30 Juin 2016 à 283.307 KDT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Réserves réinvest. exonéré	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Modifications comptables	Total
Capitaux Propres au 31-12-2015 avant répartition	100 008	10 000	25 253	49 068	72 301	143	31 936	1 410	290 119
Réserves à régime spécial			(13 762)		13 762				-
Affectation de la modification comptable					1 410			(1 410)	-
Répartition résultat				4 031	27 905		(31 936)		-
Distribution de dividendes					(22 002)				(22 002)
Subvention d'investissement						(41)			(41)
Résultat au 30-06-2016							15 231		15 231
Solde au 30-06-2016	100 008	10 000	11 491	53 099	93 376	102	15 231	-	283 307

4.4 Engagements hors bilan

Note 14 – Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 un montant de 707.915 KDT contre un solde de 717.364 KDT au 30 Juin 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	513 028	537 039	491 722
Etablissements bancaires	513 028	537 039	491 722
En faveur de la clientèle	194 887	180 325	177 205
Cautions fiscales	23 483	20 273	22 902
Cautions pour marchés	94 520	90 216	90 802
<i>En devises</i>	18 251	9 433	14 701
<i>En dinars</i>	76 269	80 783	76 101
Cautions douanières	21 869	19 339	20 703
Cautions diverses	49 689	43 742	37 378
<i>En devises</i>	38 897	29 886	26 956
<i>En dinars</i>	10 792	13 856	10 422
Obligations cautionnées	5 326	6 755	5 420
	707 915	717 364	668 927

Note 15 – Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 282.869 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 229.791 KDT au 30 Juin 2015. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	87 841	34 081	15 857
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	195 028	195 710	236 659
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	<i>111 527</i>	<i>140 622</i>	<i>187 432</i>
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	<i>83 501</i>	<i>55 088</i>	<i>49 227</i>
	282 869	229 791	252 516

Note 16 – Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2016 les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 142.527KDT contre 245.099 KDT au 30 Juin 2015.

Note 17 – Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
FRDCM	8	8	8
	27	27	27

Note 18 – Garanties reçues

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	198 171	214 235	198 536
Garanties reçues des banques	698 841	680 648	657 631
<i>Garanties reçues des banques non – résidentes</i>	<i>698 841</i>	<i>680 648</i>	<i>657 631</i>
Nantissement titres	82 929	84 018	81 325
Garanties reçues de la clientèle	859 645	751 175	825 839
	1 839 586	1 730 076	1 763 331

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2016 comme suit :

Achat au comptant	58141 KDT
Vente au comptant	19 670 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2015 comme suit :

Achat à terme	217 572 KDT
Vente à terme	71776 KDT

4.5 Etat de résultat

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 79.850 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 79.504 KDT au 30 Juin 2015.

Ce poste s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	316	591	817
Produits sur opérations de crédit	(ii)	74 389	73 136	148 300
Revenus assimilés	(iii)	5 145	5 777	11 903
		<u>79 850</u>	<u>79 504</u>	<u>161 020</u>

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Marché Monétaire au jour le jour	273	442	544
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	19	124	189
Marché Monétaire en devises	12	8	12
Autres	12	17	72
	<u>316</u>	<u>591</u>	<u>817</u>

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	60 972	60 332	121 678
Comptes courants débiteurs	6 071	6 155	12 787
Leasing	6 451	5 554	11 615
Crédits sur ressources extérieures	877	1 095	2 064
Créances douteuses ou litigieuses	18		156
	74 389	73 136	148 300

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 433	2 532	5 591
Commissions de découverts	1 415	1 093	2 469
Commissions sur billets de trésorerie	52	45	94
Report-Déport	1 058	2 072	3 454
Autres Intérêts assimilés	187	35	295
	5 145	5 777	11 903

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 23.748 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 21.767 KDT au 30 Juin 2015. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	18 948	17 144	34 431
Commissions de tenues de comptes	2 164	2 177	4 369
Commission sur opération de change manuel	132	141	290
Autres commissions	2 504	2 305	4 641
	23 748	21 767	43 731

Note 21 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 10.589 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 6.376 KDT au 30 Juin 2015. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	-	133	(7)
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	2	2	4
Gains de change	57 464	27 809	35 077
Perte de change	(46 877)	(21 568)	(22 054)
	10 589	6 376	13 020

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 Juin 2016 un montant de 9.152 KDT contre 6.483 KDT au 30 Juin 2015 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	7 610	5 033	14 331
dont Intérêts sur BTA	7 465	5 033	11 046
Dividendes sur portefeuille titres de participation	926	808	1101
Intérêts sur emprunt national	613	610	1230
Intérêts sur titres en portages	3	32	71
	9 152	6 483	16 733

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 37.677 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 34.676 KDT au 30 Juin 2015.

Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	2 675	2 243	6 309
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	24 434	24 840	48 672
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	6 550	3 987	8 911
Charges assimilées	4 018	3 606	5 795
	37 677	34 676	69 687

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôts à vue	5 055	5 163	9 962
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	7 183	5 723	10 786
Comptes d'épargne	9 796	9 302	19 072
Certificats de dépôts	2 400	4 652	8 852
	24 434	24 840	48 672

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.100KDT au 30Juin 2016 contre un solde de 5.604 KDT au 30Juin 2015. Ce solde s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dotations aux provisions	(i)	7 070	7 694	13 932
dont provisions additionnelles		1 021	1 042	1924

Reprises de provisions	(ii)	(2 061)	(2 172)	(9 575)
dont provisions additionnelles		(166)	(332)	(875)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision		8	5	24
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision		89	68	488
Créances radiées		7	9	1 005
Récupération sur créances radiées		(13)	-	(1)
		5 100	5 604	5 873

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2016 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	4 604
<i>Dont provision additionnelle</i>	1 021
Dotations à la provision collective	993
Dotations aux provisions pour risques et charges	1016
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	13
Dotations aux provisions pour charge de retraite	444
	<u>7 070</u>

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2016 se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2016</u>
Reprises de provisions sur les créances douteuses (Bilan)	1 786
<i>dont provisions additionnelles</i>	166
Reprises de provisions pour risques et charges	275
	<u>2 061</u>

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à (695) KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de (455)KDT au 30 Juin 2015. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Etalement Prime / Titres d'investissement	(660)	(468)	(999)
Dotations aux provisions	-	28	826
Reprises de provisions	(35)	-	(11)
Plus ou moins-value de cession sur titres d'investissement	-	(15)	(15)
	<u>(695)</u>	<u>(455)</u>	<u>(199)</u>

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.745 KDT au 30 Juin 2016 contre un solde de 13.951KDT au 30 Juin 2015. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Impôts et taxes	613	415	1 083
Travaux, fournitures et services extérieurs	8 603	7 945	15 925
Transport et déplacement	653	520	1038
Frais divers de gestion	4 806	4 801	9 349

Autres charges d'exploitation	70	270	1086
	14 745	13 951	28 481

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à (1) KDT au 30 Juin 2016 contre (2) KDT au 30 Juin 2015. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Plus-value de cession d'immobilisations	-	-	214
Moins-value de cession d'immobilisations	-	(2)	-
Autres pertes ordinaires	(1)	-	(33)
	(1)	(2)	181

Note 28 - Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au 30 Juin 2016 totalise 8.681 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	23 912
Réintégrations	7 776
Déductions	(6 885)
Résultat fiscal	24 803
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	8 681

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2016, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	15 231	12 882	31 936
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Actions émises durant la période	-	-	-
Résultat de base par action (en DT)	0,761	0,644	1,597

Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30 Juin 2016, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de (108.455) KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse	20 212	21 098	20 968
Banque Centrale (comptes ordinaires)	74 807	152 215	43 445
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	111 514	38 875	15 552
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	24 269	75 410	54 906

Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	-	-	4 000
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	-	(110 000)	(25 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(79 000)	(111 000)	(92 500)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(32 737)	(52 374)	(6 546)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(227 520)	(73 402)	(89 511)
	(108 455)	(59 178)	(74 686)

Note 31 – Parties liées

Un contrat conclu avec BNP PARIBAS portant amendement à la convention d'« Assistance technique - prestations ponctuelles », aux contrats cadres « Applications et prestations de services informatiques » et aux contrats d'applications liés a été signé le 30 décembre 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015. Celui-ci prévoit que la somme des charges liées à la maintenance évolutive/applicative des applications régies par les contrats cadres et contrats y afférents, ainsi que les charges régies par la convention d'assistance technique prestations ponctuelles, ne saurait dépasser 2,5% du Produit Net Bancaire de l'UBCI, tel que présenté dans les Etats Financiers approuvés de l'UBCI au titre de l'exercice précédent.

Le montant constaté au titre de ces conventions parmi les charges au 30 juin 2016 est de 2.005KTND.

Note 32 – Passifs éventuels

La banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2009 à 2012.

Une notification partielle des résultats de la vérification fiscale de l'exercice 2009 a été adressée à la banque en décembre 2013, faisant ressortir un redressement de 591 KDT et ramenant le crédit d'impôt de 1.590 KDT à 993 KDT.

Une notification complémentaire des résultats de ladite vérification relative aux exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en mai 2014, faisant ressortir un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à 835 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification, auxquels l'administration fiscale a répondu en date du 17 Juin 2015.

En application des dispositions de l'article 44 bis du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses observations en rapport avec les éléments de réponse présentés par les services de l'administration fiscale.

A la date d'arrêté des présents états financiers, l'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations. Les discussions sont toujours en cours avec l'administration fiscale. Les redressements en question sont couverts par des provisions à concurrence de 7.000 KTND.

Note 33 – Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 25Août 2016. Ils ne reflètent, par conséquent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 283.307 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 15.231 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », arrêté au 30 juin 2016, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4.Paragraphe d'observation : Passif relatif au contrôle fiscal

Ainsi qu'il est indiqué dans la note 32 « Passifs éventuels », l'UBCI a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2009 à 2012.

Une notification partielle des résultats de la vérification fiscale de l'exercice 2009 a été adressée à la banque en décembre 2013, faisant ressortir un redressement de 591 KDT et ramenant le crédit d'impôt de 1.590 KDT à 993 KDT.

Une notification complémentaire des résultats de ladite vérification relative aux exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en mai 2014, faisant ressortir un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à 835 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification, auxquels l'administration fiscale a répondu en date du 17 Juin 2015.

En application des dispositions de l'article 44 bis du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses observations en rapport avec les éléments de réponse présentés par les services de l'administration fiscale.

L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite aux dites observations jusqu'à la date du présent rapport.

La banque a constitué, en 2013, une provision forfaitaire de 7.000 KDT en couverture du risque associé à cette situation.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 25 Août 2016

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

FINOR

Sonia KETARI LOUZIR

Karim DEROUCHE